Le crime mystérieux de Paris-Plage

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'offensive d'envergure est déclenchée. De nombreuses personnes ont été interrogées aujourd'hui. Les recherches ont été menées très activement dans toutes les communes de la région.

Vers le but ?

Sous la pluie qui, toute la journée, est tombée à verse, les policiers ont enquêté, entre autres pour retrouver un individu très mal coté répondant au signalement de l'homme à la bicyclette. Ce repris de justice, qui a été vu aux environs de Paris-Plage, faisait l'objet de recherches policières. Il est disparu depuis le crime. L'indésirable qui est identifié est-il l'assassin de Mre Wilson ? C'est ce qu'il importe d'établir.

Cet après-midi, le corps de la victime a été expédié à Boulogne, d'où il sera transféré en Angleterre par la première malle.

Quant à Wambre, le sourd et muet arrêté le lendemain même du crime, il est toujours sous mandat de dépôt. Il va être mis en observation dans une clinique.

En résumé, journée plutôt maigre, sans résultat. Le mystère de la forêt de Paris-Plage est toujours impénétrable. Le sera-t-il longtemps encore ?

Marcel POLVENT.

Encore le cycliste

Tard dans la soirée d'hier, nous avons appris que le fameux cycliste avait encore donné de ses nouvelles. Le jour de l'Ascension, notamment, la demoiselle F..., de 18 ans, de Merlimont, qui se rendait au golf, sur la route de Stella-Plage, a été rencontrée par l'individu soupçonné. Celui-ci lui offrit 50 francs et même 100 francs s'il voulait le suivre cinq minutes dans le bois. Tout en s'appuyant sur sa bicyclette, l'individu lui demanda s'il pouvait venir chez elle. Sur son refus, il partit.

La jeune fille alla conter son histoire mercredi soir à la police. Ce fait se passait le 17 mai, c'est-à-dire quelques jours avant le crime.

Une arrestation imminente

L'affaire, déjà intéressante par elle-même, se corse d'un autre fait beaucoup plus grave qui pourrait bien amener sous peu l'arrestation du coupable.

Mercredi matin, vers 9 h. 15, la petite L..., 14 ans, qui habite au chemin Picot, à Paris-Plage et qui effectue journellement le trajet de sa maison au golf où elle travaille, se rendait à son travail par un chemin de traverse, lorsqu'elle aperçut un cycliste qui répondait exactement au signalement donné et qui venait à vive allure dans sa direction. Lorsqu'il vit la fillette, l'homme jeta sa bicyclette sur le côté de la route et courut se cacher dans un bouquet d'arbres. Voyant l'homme jeter son vélo, l'enfant eut peur et regagna sa maison en toute hâte. L'individu prit sa bicyclette, remonta le talus et s'enfuit dans les dunes.

On retrouva non loin de là des branches coupées fraîchement avec lesquelles, vraisemblablement, le fuyard voulait se confectionner un abri. La police, mise au courant de ce fait, est sur la piste de l'individu. On s'attend à une arrestation imminente.

AUX MINES D'ANZIN

L'assemblée générale des actionnaires des Mines d'Anzin vient d'avoir lieu. Les comptes de cette Compagnie ont fait ressortir un bénéfice net de 41.249.863 francs pour l'exercice 1927. Le dividende a été fixé à 75 francs par action. Une somme de 8 millions et demi a été affectée à la réserve, pour travaux neufs. On a extrait 4.141.912 tonnes de charbon en 1927.

L'assemblée a ratifié, notamment, la nomination comme membre du Conseil d'Administration de M. le baron Amaury de La Grange, conseiller général du Nord (Hazebrouck).

POUR LES RÉSERVISTES DE LA CLASSE 1922 AYANT SERVI EN SYRIE

En réponse à une demande de M. Guichard, député, concernant les jeunes gens de la classe 1922 ayant servi en Syrie, le ministre de la Guerre vient de lui faire connaître que les jeunes gens de cette classe ayant, au cours de leur service actif, séjourné trois mois au moins en Syrie ou ayant pris part à des opérations de guerre, même s'ils n'y ont pas séjourné trois mois, seront dispensés, en 1928, de la période d'exercice imposée à leur classe d'âge.

Questions Politiques

LE CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE S'OUVRIRA SAMEDI A TOULOUSE

Le Congrès national ordinaire du Parti Socialiste s'ouvrira à Toulouse, samedi prochain, 26 mai.

Le principal objet de ces assises est l'examen de la situation politique créée par les résultats de la dernière consultation électorale, en même temps que la détermination de l'attitude qu'observera le Parti et le groupe de ses représentants au Parlement à l'égard des partis voisins en fonction de ces résultats.

Des diverses motions en présence à ce sujet, on croit que celle qui l'emportera est la motion signée de MM. Zyromski, Séverac, Graziani, Farinet, Jean Longuet, Osnim, etc. Cette motion se prononce notamment pour la « reconstitution de l'unité politique de la classe ouvrière, reconnaissant la communauté des fins doctrinales du communisme et du socialisme. » Ses promoteurs « se refusent à lutter contre les bolchevistes avec la bourgeoisie ».

Enfin la motion invite les élus socialistes à observer au Parlement une attitude d'opposition contre toutes les combinaisons quelles qu'elles soient, bloc de droite ou concentration républicaine.

Cette motion a été déjà adoptée par les congrès de la Seine, de la Loire, du Nord, etc...

D'autre part, la question du maintien de M. Paul Boncour comme délégué du gouvernement français à la S.D.N. sera cette fois encore accessoirement soulevée.

Un cambrioleur originaire de Berck-Plage ayant opéré à Bersée a été arrêté à Douai

Tenté peut-être par les exploits que, depuis quelque temps, ses « confrères » réalisent dans le Douaisis, un malandrin avait décidé de descendre jusque dans la cité de Gayant.

Malheureusement pour lui, la gendarmerie alertée par les récents cambriolages commis dans la région a interrompu à propos sa malfaisante randonnée.

Voici dans quelles circonstances :

DANS LA SALLE D'ATTENTE DE LA GARE

De service à la gare de Douai, le maréchal des logis chef Holteau, qu'accompagnait un gendarme, remarquait dans une salle d'attente un individu d'allure plus que suspecte qui, à la vue des deux gendarmes, s'empressait de dissimuler dans une de ses poches, une épingle de cravate en or. Appréhendé aussitôt et fouillé sur le champ, l'individu fut trouvé porteur d'une chevalière en or, d'une bague ornée de trois brillants, des mouchoirs de batiste et de quelques savonnettes.

Devant cela les gendarmes emmenèrent l'inconnu à la caserne de la place Saint-Vaast. Ils avaient fait là une capture intéressante.

CAMBROLAGE A BERSÉE

Interrogé le malfaiteur — car c'en était un — déclina son identité : Louis Pochet, âgé de 25 ans et originaire de Berck-Plage. Puis il conta son aventure :

— Hier je suivais la route nationale en venant de Lille lorsque l'idée me vint de pénétrer dans une maison dont les propriétaires me parurent être absents.

Après avoir brisé un carreau de fenêtre derrière l'immeuble, je me suis trouvé face à face avec un chien de forte taille. Pour bien le disposer à mon égard je l'ai caressé et l'animal m'a suivi dans toutes les pièces que j'ai visitées.

Dans une armoire à glace, j'ai pris trois bagues, une montre-bracelet de dame en or, une épingle de cravate, des médailles et une broche. Après cela je me suis retiré sans avoir rencontré qui que ce fut, puis j'ai poursuivi ma route vers Douai.

Après avoir passé la nuit dans une briqueterie je suis entré en ville et j'ai jeté dans le canal les objets qui pouvaient me compromettre. Je n'ai gardé que deux bagues et l'épingle de cravate.

L'homme n'avait pas d'argent sur lui, ce qui laisse à penser que sa version est exacte.

Entre temps, la gendarmerie était avisée par la brigade de Pont-à-Marcq qu'un vol important avait été commis chez M. Robert Duburque, cultivateur à Bersée et que la valeur des bijoux dérobés dépassait deux mille francs.

Pochet était sorti de prison depuis le mois de mars, il était ensuite retourné dans sa famille à Berck-Plage.

La gendarmerie poursuit son enquête pour établir l'emploi du temps du malfaiteur ces jours derniers.

M. D'Hespel nommé président de la Chambre d'agriculture du Nord

UNE ASSEMBLÉE INTERDEPARTEMENTALE DE CETTE CHAMBRE AURA LIEU A LILLE, LE 2 JUILLET

Les représentants du Nord à la Chambre d'Agriculture se sont réunis hier sous la présidence de M. Hadou assisté de M. l'Abbé Outers, secrétaire. M. Hudelo, Préfet du Nord, qui avait tenu à être présent à cette assemblée, assura les membres de sa sympathie et de sa collaboration.

Après avoir apporté une communication de la Chambre régionale d'Agriculture, à laquelle celle du Nord a adhéré, M. Hadou annonça que le 2 juillet prochain, une assemblée générale réunira à Lille les représentants des Chambres des départements du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme, de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Yonne, Nord.

L'assemblée examina ensuite différentes questions relatives aux marques à apposer sur les produits agricoles exportés, au statut définitif des Coopératives, à l'exonération des impôts sur les bénéfices industriels, commerciaux, taxe sur le chiffre d'affaires pour les Coopératives qui ne livrent qu'à leurs membres, etc.

M. Dufour, rapporteur de la Commission du budget, remercia M. le Préfet de l'assurance qu'il voulut bien donner à propos des facilités à accorder pour toucher les subventions votées par le Conseil Général.

Après avoir adopté le budget additionnel de l'Office Agricole, l'assemblée désigna M. Hadou comme délégué au Conseil supérieur de l'Agriculture et exprima sa satisfaction à propos du vœu relatif à l'indemnité de plus-value aux fermiers sortants dont le projet de loi a été voté.

Divers vœux furent ensuite émis : réglementation de la vente de chaux analogue à la vente des engrais ; culture betteravière. M. l'Abbé Outers donna connaissance de ceux adoptés par l'assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture de France ; M. Dussart présenta un rapport sur l'assèchement de la Vallée de la Scarpe et on procéda ensuite au renouvellement du bureau.

Ont été nommés : président, M. D. HESPEL, président de la Fédération agricole ; vice-présidents, MM. Hadou et Henri Ghosten ; secrétaires, MM. Florimond Desprez et l'Abbé Outers; trésorier, M. Caudrelier.

L'ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE SINISTRÉS A LIEU AUJOURD'HUI

La Fédération des associations départementales et unions de sinistrés tiendra aujourd'hui jeudi son assemblée générale annuelle à son siège social, 8, rue de l'Isly, à Paris.

Voici l'ordre du jour de la réunion : Allocution de M. Georges Baillet, président de la Fédération ; Compte-rendu des travaux, par M. Charles Dufour, secrétaire général de la Fédération ; Rapport financier, par M. Adrien Maurice, trésorier de la Fédération ; Approbation des comptes ; Fixation du taux de la cotisation ; Désignation des membres du Comité Directeur, nommés par les Associations départementales et unions de sinistrés en remplacement des membres sortants.

L'organisation des services des P. T. T. dans la région du Nord

UNE IMPORTANTE CONFÉRENCE A EU LIEU HIER A LILLE ENTRE LES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION, DES CHAMBRES DE COMMERCE ET DU PERSONNEL DE CES SERVICES.

Une grande conférence régionale des P.T.T. a eu lieu hier à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. BUISSON, directeur régional des P.T.T. de Lille, arrivé depuis dix jours dans cette ville.

Etaient présents les représentants suivants des Chambres de Commerce : MM. Beck, de Dunkerque ; C. Michael, d'Amiens, Crouy, de Boulogne ; Cuvilliers, de Cambrai ; Damhay, de Péronne ; Durand, de Saint-Omer ; Gamelin, d'Armentières ; Leroux, de Douai ; Masquelier, de Lille ; G. Motte, de Roubaix ; Paillart, d'Abbeville ; Vilain, de Valenciennes.

MM. Demesmay, Guilbaut, conseillers généraux du Nord ; Goubert, de Bapaume ; Goldschild, Hardy, Dauvin, chefs de service de l'Administration des P.T.T. ; Gibon, Blendiner, Debrabander, représentants du personnel ; Lambert, directeur des Postes du Pas-de-Calais ; Flambart, directeur de la Somme, assistaient également à cette importante réunion, au cours de laquelle furent discutées de nombreuses questions intéressant le service des P.T.T., questions posées par l'Administration, par les usagers, par les chefs de service et le personnel.

LA DISTRIBUTION DES LETTRES

L'assemblée devait rechercher les moyens pratiques à employer pour l'acheminement plus rapide des correspondances ; dans ce but, des démarches seront entreprises, à nouveau, auprès des Chambres de Commerce invitant les usagers à appliquer les règlements en vigueur (numéros d'arrondissements pour Paris et Lyon par exemple).

Après avoir passé en revue ce qui pourrait être fait pour l'acheminement plus rapide et la distribution des paquets clos pour l'amélioration de la distribution postale de Saint-Omer subordonnée à la création d'un train), de Tourcoing (impossible pour le moment), l'assemblée répondant à la demande de la Chambre de Commerce de Lille, regrette, pour des raisons de service, de ne pouvoir reporter à une heure plus tardive les deuxième et quatrième levées des boîtes postales de Lille.

LES NOUVEAUX LOCAUX

L'assemblée, après avoir définitivement admis le projet de création d'un hôtel des postes à Valenciennes, annonce que celui de Péronne, dont les travaux ont été retardés, sera prêt à fonctionner en septembre prochain.

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Une amélioration dans le service téléphonique est prévue mais elle ne se fera surtout sentir que lorsque le nouvel Hôtel Central interurbain de Lille sera en état de fonctionner, c'est-à-dire dans un mois ou deux au maximum. Les villes de Tourcoing, Valenciennes, dont le service laisse à désirer, obtiendront alors entière satisfaction. A cette date également, le câble Lille-Paris sera entièrement utilisé. De nouveaux circuits, Valenciennes-Bruxelles, Valenciennes-Mons, vont être entrepris. Prochainement, trois circuits relieront Valenciennes à Paris, Valenciennes à Lille ; l'an prochain, enfin, Valenciennes disposera d'un supplément de douze autres circuits avec Lille.

LE TÉLÉGRAPHE

Les Chambres de Commerce de Lille et Roubaix ont, une fois de plus, demandé le rétablissement des lettres-télégrammes. Cette question extra-régionale a fait hier un grand pas, car l'assemblée a émis un avis favorable au désir exprimé et le portera devant le Conseil supérieur des P. T. T. en proposant toutefois de n'admettre que leur envoi pour des villes distantes d'une nuit au moins de chemin de fer.

Dès que l'aviation postale aérienne sera assurée, il va sans dire que la question sera, à nouveau, examinée.

Enfin, l'assemblée est d'avis que le projet devant desservir la région de Maubeuge, fasse l'objet de propositions d'avances remboursables de la part des Conseils généraux et des Chambres de Commerce.

Le projet de M. Gibon, délégué du personnel, intéressant la réorganisation des services de départ et d'arrivée de lettres à la gare de Lille, est reporté à une date ultérieure, la question étant liée à la nouvelle gare de passage.

Le 6e Congrès national des anciens combattants de l'armée d'Orient

IL SE TIENDRA A LILLE LES 26, 27 ET 28 MAI

Le Congrès National des Anciens Combattants de l'Armée d'Orient, se tiendra à Lille les 26, 27 et 28 mai, sous la présidence effective de M. le Maréchal Franchet d'Espérey, dans la salle de la Société Industrielle.

En voici le programme :

Samedi 26 Mai. — A 9 heures, vérification des pouvoirs ; à 10 h. 30, Congrès interallié ; à 12 h., déjeuner intime au Carlton ; à 13 h. 45 Congrès National ; à 14 h., dépôt d'une palme au Monument de Louise de Bettignies et des femmes héroïques ; visite au Palais des Beaux-Arts ; à 17 h. 30, causerie par M. le docteur Garin sur « l'Amibiase » ; à 19 h. 30, au Carlton dîner amical ; à 20 h. 30, réception au Grand Théâtre par la Municipalité ; à 21 h., soirée artistique dansante au Carlton.

Dimanche, à 9 heures. — Visite à la Citadelle et au mur des fusillés. A 10 h. 30, séance de clôture ; à 11 h., réception du Maréchal Franchet d'Espérey ; à 12 h., dépôt d'une palme au monument aux morts ; à 13 h., banquet au Carlton ; à 16 h., excursion en autos-cars en Belgique.

Lundi 28 Mai. — Visite de la ville et des mines de Lens ; des champs de bataille de l'Artois.

Les organisateurs du Congrès invitent les Sociétés d'anciens combattants et d'anciens militaires, à envoyer des délégations avec leurs drapeaux à la réception qui sera faite dimanche au Maréchal Franchet d'Espérey. Réunion à 16 h. 45.

LA VIE MUSICALE

Les Concours

Nous voici arrivés à l'époque des concours offerts aux Sociétés musicales. A ce propos il nous a paru intéressant de donner quelques conseils aux Sociétés qui comptent se mesurer dans ces tournois mélodieux.

En temps utile nous avons conseillé à nos chères Sociétés de faire beaucoup de lecture à vue ; aujourd'hui nous attirons leur attention sur les « cinq minutes » qui sont accordées à chaque Société qui se présente devant le jury, afin de lire succintement l'épreuve imposée. Il importe surtout de bien employer ce temps. « Rien ne sert de courir ! », le calme doit être absolu, il faut lire sans se hâter, bien observer l'armure d'abord, ensuite l'indication de la mesure, le mouvement indiqué, les modulations qui pourraient se produire, ainsi que les traits, etc. ; mais tout ceci, nous le répétons, sans énervement !

N'oublions pas que c'est la lecture à vue qui forme premier contact avec le jury, qu'il importe de ne pas indisposer.

La distribution des parties, pour la lecture, devra être faite par plusieurs musiciens. Il est compréhensible que dix mains iront plus vite que deux ou quatre ; chaque chef de pupitre devra veiller aussi à répartir judicieusement les 1re, 2e ou 3e parties et cela rapidement, avec grande discipline.

Lorsque la lecture est terminée, il importe de remettre les parties en ordre et par groupe, de façon à ne pas manquer de confraternité vis-à-vis de la Société qui succédera et ne pas obliger le jury à classer par groupe ces parties éparses.

Les mouvements, nous le répétons, ont une grande importance dans la lecture à vue ; il importe de ne pas les exagérer dans l'un ou l'autre sens.

Et maintenant, partons au concours avec confiance, car la confiance est aussi un grand facteur de la victoire.

A nos belles Sociétés du Nord de la France, dont le passé glorieux est un sûr garant de l'avenir, nous adressons nos vœux, persuadés qu'elles sauront tenir haut et ferme le beau et fraternel fanion orphéonique.

CONCOURS ET FESTIVALS POUR 1928

Royan-les-Bains (Ch.-Inférieure), 27 mai ; **Bordeaux** (Gironde), 148 Sociétés, 27 mai ; **Saint-Nazaire** (Loire-Inférieure), 27 mai ; **Thouars** (Deux-Sèvres), 27 mai ; **Luxembourg** (Grand-Duché), 27 mai ; **Périgueux** (Dordogne), 27 mai ; **Brienne** (Eure), 27 mai ; **Saint-Martin-du-Tort** (S.-et-O.), 28 mai ; **Male-les-Bains** (Permanent) ; **Yvetot** (Seine-Inférieure) 3 juin ; **Compiègne** (S.-et-O.), 3 juin ; **Mauzé-le-Mignon** (Deux-Sèvres), juin ; **Heuilles** (S.-et-O.), 10 juin ; **Saint-Germer** (Oise), 10 juin ; **Florac** (Gironde), 10 juin ; **Routot** (Eure), 17 juin ; **Chauffailles** (S.-et-L.), 17 juin ; **CARVIN (Pas-de-Calais)**, 24 juin ; **Concours de Solistes** ; **Creil** (Oise), 24 juin ; **Reims** (Marne), 24 juin ; **Villefranche-de-Rouergue** (Aveyron), 24 juin ; **Villers-Bocage** (Calvados), 24 juin ; **Juilonville** (Manche), 1er juillet ; **Bonneval** (E.-et-L.), 1er juillet) ; **Marcq-en-Barœul** (Nord), Festival, 8 juillet ; **Colombes** (Seine), 8 juillet ; **Crouy-sur-Ourcq** (S.-et-M.), 29 juillet ; **Romorantin** (Loir-et-Cher), 5 août ; **Frameries-lez-Mons** (Belgique), **Concours international de chant d'ensemble**, août 1928 (adhésions à M. Achille Liénart, président du Comité organisateur, n. 170 D, rue Ferrer, à Frameries (Belgique); **Sancerre** (Cher), 5 août ; **BÉTHUNE** (Pas-de-Calais), 12 août ; **Provins** (Seine-et-Marne, 12 et 13 août.

Les XXe Congrès et Fête Fédérale organisés par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais les 26-27-28 Mai à Lille

La Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais organise à Lille sa XXe Fête fédérale les 26, 27 et 28 mai.

La journée du samedi 26 sera réservée aux diverses réunions du bureau et des commissions. Le soir, de 21 à 23 heures, la Musique Municipale de Lille et l'Union Chorale des P. T. T. donneront un concert sur la Grand'-Place de Lille.

La journée du dimanche 27 sera consacrée au Congrès fédéral, qui comportera en outre la remise des récompenses, ainsi que la réception du Fanion fédéral qui sera remis à 11 h. 45 sur le perron du Grand Théâtre, par les Orphéonistes d'Arras à la Musique Municipale de Lille.

LE GRAND FESTIVAL FÉDÉRAL

Ce grand festival se déroulera aussi le dimanche 27 mai. En voici les grandes lignes :

De 14 heures à 14 h. 30, boulevard des Ecoles, rassemblement des Sociétés ; formation du cortège.

A 15 heures, départ du cortège. Itinéraire : boulevard Papin, place Simon-Vollant, rues de Paris, des Manneliers, Grand'Place. Dislocation des groupes par colonnes qui seront dirigées vers leurs emplacements d'exécution.

A 15 h. 30 : Concerts dans les différents quartiers de la ville de Lille, suivant l'ordre indiqué au programme officiel.

A 21 h. 30, Grande-Place : Grande Fête de nuit. Illuminations électriques.

LES AUDITIONS ARTISTIQUES

La journée du lundi 27 mai sera réservée aux auditions artistiques, dont voici l'ordre d'exécution :

A 15 heures, place de la République, Cour d'honneur de la Préfecture, exécution de « Lydérie », œuvre d'Emile Ratez, par les éléments des Sociétés chorales et instrumentales de Lille.

A 17 heures, Jardin Vauban, concert par l'Harmonie Municipale de Valenciennes et le Cercle choral « Les XXX » de Lille.

A 17 h. 30 : jardin de Fives, concert par l'Harmonie des Etablissements Agache de Pérenchies et l'Emulation Chorale de Lille.

A 17 h. 30, place Philippe-de-Girard, concert par la Fanfare « Le Club des XX » de Lille.

De 20 à 21 h. 30, Grand'Place, concert par la Fanfare du Commerce d'Armentières.

A 22 heures, place de la République, Grand Feu d'artifice.

E. BENOL.

LE CONGRÈS DE L'UNION CONTINENTALE DE LA PUBLICITÉ

Le Président de la République a reçu, hier, les chefs des délégations étrangères venues à Paris pour assister au Congrès de l'Union continentale de la Publicité. Les présentations ont été faites par M. Maurice Sarraut, sénateur, accompagné de MM. Dumas et Pezet, députés, et de M. Charles Maillard, président de la Fédération de la Publicité française.

La Fête Fédérale de gymnastique de Calais

On procède à Calais, aux derniers préparatifs pour la fête fédérale de gymnastique qui va commencer le 26 mai.

Un grand succès est assuré à ces journées qui se dérouleront brillantes, surtout si le temps veut bien se mettre de la partie.

LES DÉLÉGATIONS SCOLAIRES

Parmi les délégations scolaires qui participeront au concours du samedi nous notons: **Académie de Lille.** — Lycée de Lille, cinq élèves et 1 professeur ; Collège d'Abbeville, cinq élèves et 1 moniteur ; Ecole Normale d'Instituteurs d'Amiens, 5 élèves et 1 professeur ; Collège de jeunes filles d'Armentières, 5 élèves juniors.

Le prix des places pour l'entrée au Stade Lesieur, où auront lieu tous les concours est fixé à 10 francs pour les tribunes de première 5 francs pour les tribunes de seconde (enfants de 3 à 7 ans, 2 fr.). Promenoir, 2 fr. (enfants de 3 à 7 ans, 1 fr.)

Il existe en outre des cartes permanentes en vente au prix de 30 fr. pour les tribunes de premières : 15 fr. pour les secondes ; 6 fr. pour le promenoir.

LE PRINCE GEORGE D'ANGLETERRE SERA A CALAIS DIMANCHE

Le Prince George représentera le gouvernement britannique à l'assemblée générale des sociétés de gymnastique, qui se tiendra à la Pentecôte, à Calais.

Le Prince, qui sera accompagné de Sir Harry Verney, secrétaire particulier de la Reine, assistera lundi après-midi, aux fêtes de gymnastique.

LE MARÉCHAL FOCH A CALAIS

Se rendant en Angleterre où il doit assister à la conférence annuelle de la « British Legion » qui se tiendra durant les fêtes de la Pentecôte à Scarborough, sous la présidence de lord Jellicoe, Amiral de la Flotte, le Maréchal Foch, accompagné de son officier d'ordonnance, capitaine Lhopiteau et du colonel Albot, passerait demain, vendredi par Calais-Maritime où il s'embarquerait à destination de Douvres.

Le Maréchal sera salué à la Gare Maritime par des délégations de Boulogne et du Touquet, de la British Legion.

Une disparition inquiétante à Roubaix

M. Louis Lemoine, âgé de 21 ans, quittait dimanche dernier vers minuit 30, dans la rue Daubenton, des amis avec lesquels il avait passé l'après-midi et la soirée.

Ensemble ils s'étaient amusés dans différentes salles de spectacles. M. Louis Lemoine se séparait de ses compagnons pour s'en retourner chez lui, rue du Hutin, 5. Mais depuis dimanche ses parents ne l'ont pas revu.

Ceux-ci seraient heureux de connaître les personnes qui pourraient leur fournir quelques renseignements. Nous donnons ci-dessous le signalement du jeune homme :

Taille, 1 m. 53 ; cheveux châtains, yeux marrons, complet gris bleu, chaussettes noires et casquette beige.

M. Rousseau, commissaire de police du 4e arrondissement a ouvert une enquête.

Un intéressant jugement du Tribunal des Dommages de Guerre de Lille

L'OBTENTION DE L'INDEMNITE ATTRIBUÉE POUR PRIVATION DU DROIT AU BAIL

Un intéressant jugement vient d'être rendu par le tribunal des dommages de guerre de Lille relativement à la procédure à suivre en vue de l'obtention de l'indemnité attribuée par la loi du 23 octobre 1919 aux locataires privés de leur droit au bail à raison du non-remploi en identique de l'immeuble loué.

L'administration, en effet, a émis la prétention d'appliquer aux demandes formulées en cette matière par les sinistrés, la forclusion prévue par la loi de 1921. Comme la plupart des sinistrés n'ont pu former leur demande qu'après cette date, une pareille thèse constituait une véritable spoliation.

Aussi, le tribunal des dommages de guerre de Lille a-t-il rejeté cette opinion.

Dans un jugement fortement motivé, rendu après plaidoirie de Me Balavoine, le tribunal réforme la décision de la commission d'arrondissement, qui avait déclaré forclose la demande du sinistré, et renvoie à ladite commission l'examen de l'affaire sur le fond.

LE TOUR D'EUROPE DE COSTES ET LE BRIX

Les aviateurs Coste et Le Brix, qui avaient quitté Bucarest hier matin, sont arrivés à l'aérodrome militaire de Novisad à 11 h. 30.

D'après le programme qui a été arrêté, les aviateurs français repartiront pour Belgrade d'où ils s'envoleront demain pour Varsovie.

TROIS PERSONNES CARBONISÉES DANS UN ACCIDENT D'AVION

Un avion français, du service Paris-Berlin a du, pour une cause inconnue, faire un atterrissage forcé à quatre kilomètres de Cologne hier à 14 heures.

Au cours de cet atterrissage, l'appareil a pris feu. Le pilote Charpentier, le mécanicien Dumont et une passagère habitant Vienne, ont été tués.

LES VŒUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME SUR LES SUCRES

La Chambre d'Agriculture de la Somme a émis les vœux suivants sur la proposition d'un de ses membres, M. Goret « que le Gouvernement frappe d'un droit de douane les betteraves importées ; qu'il diminue le droit sur les sucres cristallisés pour favoriser la consommation du sucre brut ; qu'il obtienne des Compagnies de chemins de fer, une diminution des tarifs de transport des betteraves, pulpe, mélasse, charbon ; qu'il accorde un détaxe plus important sur les sucres exportés et limite l'importation des sucres allemands au titre des prestations en nature.

DERNIÈRE HEURE

Les grands matches de boxe à Paris

Le Valenciennois Thuru battu par Molina ; le Tourquennois Alvérel vainqueur de Veyret

La rencontre opposant, en match-revanche, le champion de France Molina contre le Valenciennois Thuru, avait attiré, mercredi soir, un public nombreux à la Salle Wagram, à Paris.

On se souvient que la première rencontre se termina par la victoire aux points de Molina. **Cette fois encore, Molina fut vainqueur, par knock-out, au deuxième round, d'un match prévu en douze reprises.**

Dès le PREMIER ROUND, les deux hommes s'attaquent furieusement et après quelques corps-à-corps, que l'arbitre sépare, Molina réussit plusieurs directs du gauche à la face qui tiennent Thuru à distance. Peu après, Molina réussit quelques crochets du droit, très secs à la mâchoire. Molina marque un net avantage au cours de cette première reprise.

Le SECOND ROUND débute sur un direct du gauche de Thuru. Molina attaque à son tour et accule le Nordiste dans les cordes, plaçant plusieurs droites au corps. Thuru se dégage et part à fond sur Molina, mais celui-ci, sur un contre très dur au foie, envoie Thuru au tapis.

L'arbitre compte les dix secondes. Thuru ne peut se relever, malgré de nombreux efforts, et est déclaré battu par knock-out.

Regagnant son coin, il prétexte avoir été touché bas, mais les juges ne reconnaissent pas cette faute, et Molina est vainqueur.

La seconde rencontre, qui mit aux prises le Tourquennois Alvérel et le jeune comingmas parisien Veyret, se termina par la victoire d'Alvérel, par abandon de son adversaire au cours de la sixième reprise.

Veyret se présente au poids de 66 k. 200 et Alvérel accuse 63 k. 950.

Dès le *premier round*, les deux boxeurs s'observent. Quelques feintes du gauche d'Alvérel qui frappe ensuite au corps, sont remarquées.

Au *second round*, les corps à corps sont nombreux ; au cours de ceux-ci, les deux boxeurs se travaillent énergiquement. Alvérel place plusieurs crochets du droit, mais Veyret s'accroche et tient. Il reçoit un avertissement à la fin de la reprise pour « tenue répétée ».

Alvérel continue à mener le combat, *au troisième round* il prend Veyret de vitesse. Celui-ci recherche constamment les corps à corps et pousse son adversaire. Alvérel réussit de belles sorties au corps.

Le quatrième round est plus monotone. Alvérel tente et réussit quelques crochets du droit. Veyret place sur la fin de la reprise un crochet du gauche très dur à la face.

Le cinquième round est plus mouvementé. Veyret s'accroche toujours, mais Alvérel l'écarte par de nombreux upercuts très secs.

Alvérel mène très nettement au début du *sixième round*. Bientôt, Veyret est touché d'un dur crochet à la mâchoire et descend une première fois pour huit secondes. A peine relevé, il est touché à nouveau et reste neuf secondes à terre. Ses soigneurs jettent l'éponge lui évitant ainsi un knock-out.

LE COLONEL BERTHON COMMANDANT D'ARMES D'ARRAS EST PROMU GÉNÉRAL

Le Colonel Berthon, commandant le groupe des subdivisions du Pas-de-Calais, commandant d'armes d'Arras, est promu général de brigade et est maintenu à son poste.

La Politique régionale

UNION DES PARTIS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

L'assemblée constitutive du groupe départemental

On nous communique :

« Dimanche dernier s'est tenue la première assemblée générale constitutive du groupe départemental des républicains de gauche, à laquelle assistaient des délégués venus de tous les points du département.

« M. Balavoine, premier adjoint au maire de Lille, exposa le but poursuivi par ce groupement rassemblant les républicains qui entendent lutter contre les menées révolutionnaires et réactionnaires. Il rappela que si les forces républicaines se sont dispersées au cours de ces dernières années, c'est parce qu'elles n'avaient point été solidement organisées. Ce défaut d'organisation a eu pour conséquence inévitable, de ne point maintenir l'unité de doctrine et de tactique nécessaire à la vie d'un *grand parti politique*. C'est ce qui a permis, lors des élections législatives dernières à certaines personnalités notamment, d'orienter la propagande au profit des candidats réactionnaires. Pour empêcher le retour de semblables fautes politiques, qui sont de nature à compromettre l'homogénéité du parti républicain, il faut établir des statuts et un programme fermes qui s'imposeront aux républicains laïques et sociaux.

« Le projet de statuts qui avait été adressé aux délégués convoqués fut adopté sauf quelques modifications de détail. Il règle d'une manière précise les buts poursuivis par l'Union, les règles qui s'imposeront lors des élections de différente nature, les cotisations imposées à chaque groupe fédéré, la composition du Comité-Directeur et du Bureau, la discipline relative aux assemblées générales et aux congrès.

« Le titre définitivement adopté par le groupement nouveau sera : « Union des partis républicains de gauche » avec sous-titre : « Pour la défense des idées laïques, démocratiques et sociales ».

« Puis l'assemblée a procédé à la nomination de son Comité Directeur, qui comprend 1 membre par circonscription, étant entendu que ce nombre n'est pas limitatif et que chaque circonscription pourra y être représentée par plusieurs délégués. Ensuite, le Comité Directeur a désigné son bureau: un Président, un vice-Président par arrondissement, un secrétaire, un trésorier et un délégué à la propagande (Les vice-présidents non encore désignés pour certains arrondissement le seront lors de la prochaine réunion du Comité Directeur).

« L'Assemblée a ensuite adopté par acclamations le projet de programme qui avait été dressé à chaque délégué et qui se résume sous les mots : Paix, Lois Laïques et Progrès social. Elle a décidé que ce programme serait largement diffusé dans le département.

« Puis l'assemblée prit la résolution de faire une propagande très active dans tous les cantons.

« Il est rappelé que les adhésions à l'Union peuvent être adressées soit au Président, M. Balavoine, 211, Bd de la Liberté à Lille, soit au secrétaire, M. De Rycke, 198, rue Solférino à Lille. »

FEUILLETON DU 24 MAI 1928. — N° 30

LES DEUX FRANGINES

grand roman d'aventures et d'Amour

par Pierre Decourcelle

Le 2 janvier, une sorte de fièvre régnait dans les différents régiments qui tenaient la campagne. Péronne était cernée et bombardée ; on se disait que le Faidherbe tenterait l'impossible pour sauver la ville.

Tout le monde sentait qu'une action était imminente.

Le colonel Boislisle, commandant le régiment des mobilisés où se trouvaient Brunemont et Davenesle, était isolé en pointe d'avant-garde.

Il inspectait les bivouacs de son régiment, la nuit, lorsque, devant celui des deux amis, un officier vint devant son chef.

— Mon colonel, c'est une estafette qui se présente de la part du général Robin.

— Une estafette ! s'écria le colonel... Mais les Prussiens ont coupé toutes nos communications !... Aucun cavalier n'a pu percer des lignes aussi denses et parvenir jusqu'ici !

— Ce n'est pas un cavalier, mon colonel, c'est une femme.

— Une femme !... Par un froid pareil... A pareille heure !...

— Oui, mon colonel, une jeune femme.

— Amenez-la-moi.

Bientôt, dans la zone lumineuse formée par le feu du bivouac, une forme se dessina.

C'était une femme très pâle et très énergique, portant une jupe courte. Elle tenait un pli à la main.

Brunemont poussa du coude Davenesle.

— C'est elle ! fit-il.

C'était, en effet, Mlle Germaine Marancey.

— C'est vous, mademoiselle, dit le colonel en se découvrant, qui m'apportez cette dépêche ?

— Oui, colonel. Il fallait absolument qu'elle vous parvînt, a dit le général Robin, qui est resté à Béhencourt, dans le château de mes parents, aujourd'hui le mien, puisque l'ennemi me les a tués...

— Mais vous navez pas pu traverser la campagne ?

— Non !

— Comment êtes-vous venue, alors ?

— Par la rivière.

— Elle est gelée...

— J'ai patiné. Toute petite, sur le grand étang du château, mon père et mes frères m'avaient appris ce que nous considérions comme un jeu. J'ai profité de leurs leçons.

— Mais vous avez dû mettre longtemps.

— Sept heures environ. Je suis partie à cinq heures ; il est minuit.

— L'ennemi n'a pas soupçonné votre passage ?

— Quelques sentinelles placées sur les rives ont vu une silhouette glisser sur la rivière. Quelques-unes ne se sont pas rendu compte, d'autres ont tiré sur moi, mais fallais si vite que je n'ai pas entendu siffler leurs balles, et voici la dépêche, colonel !

— Votre conduite est admirable ! s'écria l'officier supérieur, et il n'y a qu'une Française capable d'un pareil dévouement !

Il ajouta après avoir pris le papier :

— Il faudrait maintenant que vous puissiez vous reposer et vous réchauffer... Malheureusement, ma tente est loin, et vous devez être fatiguée...

Antoine Brunemont fit trois pas en avant et porta la main à son képi :

— Si vous le permettez, mon colonel,